



Accord cadre pour la réalisation de travaux d'aménagement et de gros renouvellement des voiries d'intérêt communautaire de Grand Chambéry

Lot n° 1 : Voiries et réseaux divers

Avenant de transfert n° 3 à l'accord cadre n° C2009

GRAND CHAMBERY

DIRECTION DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 76 - grandchambery.fr -  @GrandChambery - cmag-agglo.fr

ENTRE

La Communauté d'agglomération Grand Chambéry,
dont le siège social est situé 106 allée des Blachères, CS 82618, 73026 Chambéry cedex,
représentée M. Michel DYEN, Vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des
voiries.

d'une part,

ET

L'entreprise SPIE BATIGNOLLES TP AURA Secteur Savoie situé 111 rue de la Prairie, 73420
VOGLANS numéro SIREN 351 561 451, mandataire du groupement avec Spie Batignolles TP
AURA,(ancienne dénomination : Travaux routiers Favier) et MAURO

d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIV

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

La société SPIE BATIGNOLLES BLONDET, mandataire du groupement attributaire de l'accord-cadre
C2009, a fait l'objet, d'un transfert de l'ensemble de l'activité à la société SPIE BATIGNOLLES.TP AURA
Secteur Savoie, à compter du 31 aout 2023

Dans ces conditions, par le présent avenant, les parties acceptent le transfert de l'accord-cadre C2009,
Accord cadre pour la réalisation de travaux d'aménagement et de gros renouvellement des voiries d'intérêt
communautaire de Grand Chambéry - Lot n° 1 : Voiries et réseaux divers à l'entreprise SPIE
BATIGNOLLES TP AURA Secteur Savoie.

Ce changement entraîne la modification du numéro SIRET et du RIB de l'entreprise (avis de situation et
RIB en annexes 1 et 2).

ARTICLE 2 : AUTRES CLAUSES

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant
qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant,
lesquelles prévalent en cas de contestation.

Pour l'entreprise SPIE BATIGNOLLES TP AURA
Secteur Savoie

Pour Grand Chambéry
Par délégation du président,
Le vice-président chargé des
bâtiments, du patrimoine, des travaux
et des voiries
M. Michel DYEN